



Association Valloire Nature Et Avenir
Chalet Pierre-Paul
Les Verneys
73450 Valloire
Email : contact@vnea.net
Site Web <http://www.vnea.net>

Valloire, le 14 février 2007

Edelweiss-Info no5 la lettre d'information de l'association Valloire Nature Et Avenir (VNEA)

Ce bulletin d'information à destination des Valloirins a pour but de vous tenir informés de la vie de notre association. Nous en profitons pour vous souhaiter une bonne année 2007 même si nous sommes déjà en Février.☺

- **Assemblée générale:** Elle s'est tenue le jeudi 28 Décembre 2006 à la salle Galibier de Valloire. Cela a été l'occasion pour faire le point sur nos sujets de préoccupations. En voici un résumé:
- Nous constatons toujours une évolution non satisfaisante de la station sur les points de l'urbanisation et des événementiels "loisirs motorisés". Les années passent mais se ressemblent !



La résidence de la Grand Vy

- **Coté urbanisation:** Le PLU (Plan Local d'urbanisme) est toujours en cours d'élaboration ! En attendant, des promoteurs profitent des faiblesses du POS actuel (Plan d'Occupation des Sols) pour construire de manière dense comme à la Grand Vy, aux Chalets de Marie et aux Clots (ici un sursis de 2 mois a été accordé). Certes les projets sont moins importants qu'aux Charbonnières et aux Chalets du Galibier, mais, à notre sens, ils ne prennent pas en compte les habitations existantes dont beaucoup perdent vue et soleil ! Même si le droit des propriétaires des terrains doit être préservé, il y a une limite qui est dépassée!

L'association souhaite un règlement du POS plus strict avec notamment l'abandon du COS (Coefficient d'Occupation des Sols) "collectif" de 0,5 pour les zones qui n'ont pas vocation à être densifiées. Celui-ci est obtenu dès qu'il y a plusieurs logements! Il favorise les promoteurs et la densification de ces mêmes zones. Il s'agit de revenir à un COS unique de 0,2 pour tout le monde ! L'association souhaite également l'augmentation de la distance aux limites de 6 mètres au lieu de 4 mètres pour limiter les problèmes de vis à vis.

D'autre part, l'association souhaite toujours une pause dans le développement immobilier. D'autres communes se sont engagées dans cette voie : Les Gets, Megève... ! Cette inflexion se justifie par la saturation des infrastructures mais aussi par la stagnation du marché des sports d'hiver, la diminution du taux d'occupation pour les loueurs Valloirins ainsi que par les menaces liées au réchauffement climatique (Y-aura-t-il besoin d'autant de lits si la neige était moins présente). Valloire doit pouvoir vivre d'un tourisme de qualité et non pas à court terme des programmes immobiliers !!!



Nouvelle piste 4x4

- **Circulation des véhicules motorisés dans le milieu naturel:** Comme chacun le sait, nous nous opposons à la Transvalquad et à la Foire du 4x4 qui sont des instruments de la promotion des loisirs motorisés en pleine nature. Nous pensons que le calme et la tranquillité de chacun doivent être conservés dans des espaces naturels qui sont finalement restreints. C'est à ce titre, et aussi pour la protection d'un paysage remarquable, que l'association est intervenue contre une nouvelle ouverture sauvage de piste 4x4, dans le vallon de l'Aiguille Noire cet été. Une lettre a été envoyée au conseil municipal et une plainte déposée auprès du procureur de la république.

Le propriétaire concerné a été sommé de se mettre en conformité en déposant une demande ITD (Installation Travaux Divers), ce qui a été fait. Celle-ci est en cours d'instruction. Même si la piste peut difficilement être remise en l'état, nous souhaitons qu'il soit demandé au propriétaire de ré-engazonner et de faire des travaux pour diminuer l'érosion. Nous souhaitons aussi que cette action mette fin aux ouvertures sauvages et à la "bulldozérite" ambiante que nous constatons.

- **En conclusion :** Comme pour les années précédentes, l'association aura pour objectif en 2007 d'agir contre les activités qu'elle récuse (développement immobilier excessif, développement des loisirs motorisés en espaces naturels,...) et d'organiser, avec ses moyens, des activités pour tous : projection de films sur l'environnement, concours photos, soirée neige et avalanche,..voir ci-après.

Voici quelques nouvelles plus brèves

- **Pétition loisirs motorisés en espaces naturels :** La CALME, coordination des principales associations de protection de l'environnement, a remis le 24 janvier à madame le ministre Nelly OLIN la pétition de soutien à sa circulaire qui a pour objectif de limiter les engins motorisés en espaces naturels. Rappelons que nous nous sommes associés à cette initiative qui a rassemblé plus de 180 000 signatures au niveau national.
- **Domaine Skiable :** Les domaines de "Valloire et de Valmeinier" sont maintenant gérés par une direction commune. Le nouveau domaine prendra le nom de "Thabor-Galibier". Par ailleurs et pour rendre possible une éventuelle fusion ultérieure avec la SEMVAL, la régie touristique de Valloire va être transformée en Société d'Economie Mixte (SEM qui serait toujours contrôlée par la commune). Ceci est la raison de l'avis d'appel à concurrence qui a été publié récemment dans la presse régionale pour la délégation de la maintenance et du développement des activités de la régie. A suivre.
- **La loi de finance 2007 (votée fin décembre)** n'instaure finalement aucun plafonnement aux niches fiscales dont le "ZRR" Cette mesure qui avait été annoncée en 2006 a finalement disparu au final !!! Nous le déplorons car les réductions fiscales "ZRR" sont responsables de beaucoup des dérives immobilières de ces dernières années.
- **Projet des Verneys:** Le promoteur Mr Meynard, dont nous avons découvert l'année dernière qu'il travaillait avec Mr Le Boedec, a réécrit récemment aux propriétaires des Verneys. Nous suivons aussi cette affaire avec attention.



- **Valmeinier et l'affaire du béton défectueux:** Après la démolition et reconstruction de deux résidences de tourisme à Valmeinier (1000 lits), c'est le télésiège des grandes Drozes qui subira le même sort cet été. Il s'agit d'une mesure préventive car le télésiège est en conformité pour tourner cet hiver. D'autre part, le chantier démesuré du parking couvert de Valmeinier 1800 est bloqué suite au recours administratif d'un riverain.

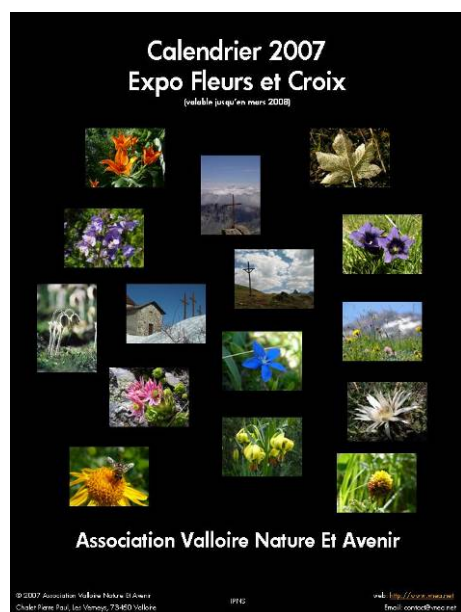
Photo de Valmeinier et du parking couvert

Enfin voici des informations concernant directement notre association:



- **Soirée Neige et Avalanche :** Nous organisons une soirée "avalanche et gestion individuelle du risque" le jeudi 15 février. La soirée se déroulera par la projection de larges extraits du film "Neige Et Avalanche". Un pisteur de la régie touristique répondra aux questions de l'assistance. La séance se déroulera à l'AEP (au dessus du cinéma) à partir de 20h30. L'entrée est libre et gratuite (places limitées par la capacité de la salle).

- **Notre Site web et sa revue de presse:** Vous pouvez retrouver sur notre site web des documents que nous avons trouvé intéressants: Valloire a inauguré une centrale électrique originale et qui permet de fabriquer de l'électricité à partir des eaux usées, Le rapport parlementaire sur l'attractivité des stations de ski, Le rapport de l'OCDE sur les conséquences du réchauffement climatique sur les stations de ski, etc,,
- **Statues de Glace :** Nous avons aussi publié sur le site web des photos des statues de glace 2007 pour ceux qui n'ont pu assister à cet événement. Pour ceux qui en auraient, nous sommes à la recherche de photos des statues de neige pour les publier. Merci de votre aide.



Calendrier 2007



Statue de Glace : La reine du Soleil



Affiche Expo Eté 2006

- **Affiche "Expo photo" et Calendrier 2007 au chalet Pierre Paul:** Nous avons réalisé une affiche de l'exposition photo de cet été ainsi qu'un calendrier 2007 reprenant une sélection des clichés. Vous pourrez vous procurer l'un et l'autre pour 20 et 10 euros à notre siège social (le calendrier est valable jusqu'en Mars 2008).

▪ **Agrément Intérêt Général:** Notre association a obtenu depuis l'année 2006 l'agrément intérêt général. Outre la reconnaissance de notre action, ceci veut dire que nos adhérents bénéficient d'une réduction de 66% de sommes versées au delà de la cotisation de base de 5 euros et dans la limite de 20% du revenu imposable. Pour l'année 2007, et pour diminuer le nombre de courriers, nous n'enverrons un reçu fiscal que pour les cotisations supérieures ou égales à 15 euros (soit 10 euros déclarés).

- **Adhésion 2007:** Si vous adhérez à notre point de vue et/ou si vous êtes intéressés par nos activités et animations, nous vous invitons à adhérer à notre association en remplissant le bulletin joint. Plus notre association aura un nombre important d'adhérents, plus il sera facile de porter notre voix.

En résumé, Notre association n'est pas opposée au développement mais elle le veut en harmonie avec le patrimoine de la vallée que ce soit en terme d'environnement ou d'urbanisme. Si vous souhaitez en savoir plus sur notre association, vous pouvez visiter notre site web <http://www.vnea.net> ou prendre contact avec l'un des membres du bureau de l'association. A bientôt

Contacts :

Martine Falcoz : ☎ 06 70 51 56 67

Régis de Poortere: ☎ 04 79 59 04 96

Email : contact@vnea.net

Marie-France Martin : ☎ 04 79 59 01 02

Ignace Michelland: ☎ 06 88 94 81 43

Site Web: <http://www.vnea.net>

----- ✂ ----- *partie personnalisée* -----

Coupon adhésion : A remplir. Merci de l'envoyer ou le déposer avec votre règlement à VNEA, chalet Pierre Paul, Les Verneys, 73450 VALLOIRE.

J'adhère à l'association VNEA

Cotisation 2007: simple 5€, bienfaiteur 15€, grand bienfaiteur 30€ (joindre chèque à l'ordre de VNEA)

(entourer l'option choisie) _____

Nom et Prénom :

Adresse Principale :

Adresse Secondaire (éventuelle) :

Téléphone et **Email :**

Commentaires :